

## COMMUNIQUE DE PRESSE DE VIOHALCO SA

**Bruxelles, 12 février 2014**

*L'information contenue dans ce communiqué de presse constitue une information réglementée au sens de l'arrêté royal du 14 novembre 2007 relatif aux obligations des émetteurs d'instruments financiers admis à la négociation sur un marché réglementé et est également annoncé conformément aux dispositions de la loi grecque 3340/2005.*

### **Viohalco procède à la cotation secondaire de ses actions à la Bourse d'Athènes**

Viohalco SA annonce aujourd'hui que le Hellenic Exchanges – Athens Exchange Holding Company S.A. (**Helex**) a approuvé le 11 février 2014 la cotation secondaire des 219,611,308 actions de Viohalco SA, représentant 100% de son capital social, sur le *Main Market* de Helex.

Les actions de Viohalco SA seront cotées sur le *Main Market* de Helex, sous le symbole « VIO » (en caractères latins) et « BIO » (en caractères grecs) et le code ISIN BE0974271034. Le premier jour d'admission à la négociation sur le *Main Market* sera le 14 février 2014.

Dans le contexte de cette cotation secondaire, un supplément au prospectus du 29 octobre 2013 relatif à l'admission à la cote de toutes les actions de Viohalco SA sur Euronext Brussels, a été approuvé par l'autorité belge des services et marchés financiers, la FSMA, le 28 janvier 2014.

Ce supplément et ce prospectus ont été notifiés par la FSMA, à la demande de Viohalco SA, à la commission des marchés financiers (*Hellenic Capital Market Commission*) en Grèce, dans le cadre de la cotation secondaire et l'admission à la négociation des actions sur le *Main Market* de Helex. Par conséquent, conformément aux lois grecques applicables, le prospectus, ainsi que le supplément mentionné ci-dessus, constitue le prospectus mis à disposition en Grèce pour la cotation secondaire.

Le prospectus et le supplément mentionnés ci-dessus sont disponibles sur le site web de Viohalco SA ([www.viohalco.com](http://www.viohalco.com)) et sur le site de Helex.

Cette annonce ne constitue pas une offre d'acquisition, de souscription ou de vente des actions de Viohalco SA. Aucun capital ne sera levé dans le cadre de cette cotation secondaire. En outre, les actions continueront d'être cotées principalement sur Euronext Brussels sous le symbole "VIO" et le code ISIN BE0974271034.

### **A propos de Viohalco SA**

Viohalco SA est la société-mère du groupe Viohalco et détient des participations dans approximativement 90 sociétés, dont sept sont admises à la cote à la bourse d'Athènes. Les filiales du groupe ont des sites de production en Grèce, Bulgarie, Roumanie, Ancienne République Yougoslave de Macédoine et au Royaume-Uni, où presque 8.000 personnes sont employées. Ces filiales sont spécialisées dans la fabrications de produits en acier, cuivre et

aluminium et génèrent un chiffre d'affaire annuel de plus de 3 milliards d'euros. De plus, le groupe possède d'importants biens immobiliers en Grèce et a développé certains de ses biens immobiliers dans le cadre de projets de promotion immobilière. Pour plus d'informations sur notre société, veuillez consulter notre site internet à l'adresse [www.viohalco.com](http://www.viohalco.com).

\*